#### 2018_logo_academie_MartiniqueENVIRONNEMENT PRIVE OU PROFESSIONNEL

#### (Pour un rendez-vous avec une assistante sociale, contacter le

#### Service social du rectorat de Kerlys - Tél : 0596 52.26 33)

* **Aide aux retraités** : aide exceptionnelle accordée aux retraités de l’enseignement public, confrontés à des difficultés financières imprévisibles.

* **Aide pour les frais d’accompagnement de malade** en cas d’hospitalisation hors du département d’exercice.

* **Aide aux veufs ou veuves non remariés**, percevant une pension de réversion, confrontés à des difficultés financières imprévisibles.
* **Consultation juridique**

Aide gratuite accordée aux personnels souhaitant obtenir des conseils juridiques.

* **Consultation en économie sociale et familiale**

Aide gratuite et anonyme pour les personnels souhaitant être accompagnés pour la gestion de leur budget.